



Adjoint.es administratif.ves

De la connaissance du travail effectué... à la reconnaissance.

Depuis plusieurs années, et notamment au moment de la RGPP en 2007/2008, les adjoint.es administratif.ves de la PJJ, subissent une gestion institutionnelle inacceptable. A l'absence de reconnaissance salariale s'est ajoutée la multiplication des missions et le glissement des tâches qui sont de plus en plus apparentées à celles des secrétaires administratif.ve.s.

Le plan de requalification des personnels de C en B est aux antipodes des attentes des personnels. L'absence conséquente de postes requalifiés en UEMO et en UEAJ est inacceptable, surtout quand on sait à quel point la DPJJ a lourdement insisté pour rappeler l'importance du milieu ouvert comme socle et de l'insertion dans le suivi des jeunes de la PJJ. Au mieux, une petite centaine de professionnel.les seront concerné.es laissant plus de 500 sur le carreau. Si les adjoint.e.s administratif.ve.s font un travail de B, tout le monde doit passer en B. Sinon, on crée une inégalité encore une fois entre les personnels et services. Comment peut-on seulement imaginer dans une même administration d'avoir des personnels qui remplissent les mêmes missions mais qui n'auront pas le même statut ? C'est un véritable scandale et une usine à gaz statutaire.

L'exclusion du Complément de Traitement indiciaire, conjuguée à la faiblesse de l'évolution des grilles indiciaires et l'exclusion injuste de la NBI, est la goutte d'eau de trop pour des professionnel.le.s indispensables à la bonne marche des services.

Les témoignages des personnels que nous publions sur notre site internet et leurs multiples écrits renvoyés aux différentes DIR et à la DPJJ, confirment qu'il n'est plus possible de continuer ainsi. A cela s'ajoute, la situation sociale et économique qui fait de plus en plus glisser les adjoint.e.s administratif.ve.s, corps largement féminisé, vers une précarité sociale.

Aujourd'hui, les Adjoint.es Administratif.ve.s sont clairement mal traité.e.s dans la fonction publique en général et à la PJJ en particulier. D'autant plus que ce corps comprend de nombreux.ses



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

contractuel.le.s. Pourtant, les tâches et certaines missions qui ne leur incombent pas, leur sont de plus en plus déléguées. De l'AC aux DIR, des DIR aux DT, des DT aux DS, des DS aux RUE et enfin des RUE aux AA... qui ne peuvent déléguer à personne et qui, donc, s'exécutent...

UEMO, UEHC, UEHD/R, UEAJ, CF : quelles sont vos tâches en tant qu'adjoint.es administratif.ves ? De l'accueil du public, des jeunes et de leurs familles jusqu'à la sous-régie. Qu'est-ce qui relève de vos fiches de poste et qu'est-ce qui n'en relève pas. A travers vos réponses, nous déposerons un manifeste des adjoint.es administratif.ve.s lors de l'audience avec la directrice de la PJJ avec une délégation. Sans revalorisation indiciaire, Ségur ou autre, certaines missions ne pourront désormais plus être exécutées. Qu'il s'agisse du traitement de la sous-régie ou de la saisie de Parcours. Un travail sérieux sur les fiches de postes s'avère aujourd'hui incontournable, car la frontière entre le travail d'un.e cadre ou d'un.e adjoint.e administratif.ve est devenue de plus en plus floue. Il n'est plus possible d'assurer des missions de C, B et de A tout en restant cantonné dans un statut qui ne correspond plus au travail effectué.

Nous revendiquons :

- ⌚ La reconnaissance de leurs missions
- ⌚ L'intégration dans la liste des personnels bénéficiant de la revalorisation indiciaire dans le cadre du Ségur de la filière médico-sociale
- ⌚ L'intégration dans le corps des secrétaires administratif.ve.s sur leur lieu d'affectation. La grande majorité des Adjoint.e.s Administratif.ve.s assure depuis longtemps beaucoup de missions qui relèvent des secrétaires administratif.ve.s, alors faisons le savoir et passons de la connaissance à la reconnaissance

Nous vous proposons :

Une nouvelle Assemblée générale en visio-conférence pour l'ensemble des AA, mais aussi pour l'ensemble de la filière administrative et technique, le 28 novembre de 12H30 à 14H00 avec les candidat.e.s de la liste CAP pour les élections professionnelles du SNPES-PJJ/FSU.

Face au plan de « requalification » de l'administration qui exclut les personnels administratifs des unités, nous devons renvoyer à celle-ci la réalité des tâches accomplies au quotidien par les adjoint.e.s administratif.ve.s. C'est pour cela que nous vous proposons à toutes et tous, de renseigner la fiche ci jointe afin de rendre public un véritable état de situation face à l'administration qui est dans le déni total de la réalité existant sur les services.

Ces fiches peuvent nous être renvoyée sur la boîte : snpes.pjj.fsu@mailo.com



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN